Règlement Sportif

Maîtres

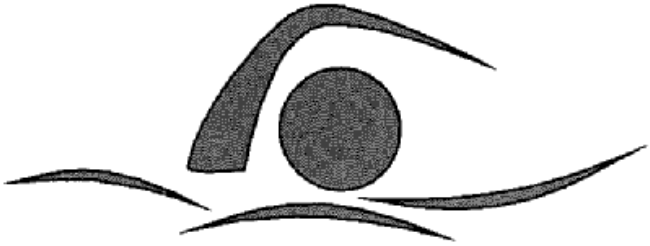

Interclubs open des Maîtres d'Ile de France		LM1
	7 décembre 2008	25m
	Envoi des engagements : 21 novembre 2008	

Date de la compétition

Dimanche 7 décembre 2008

Equipement

Bassin de 25 mètres, chronométrage électronique

Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées

Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et deux relais (la participation au 10x25 m nage libre est obligatoire).

Épreuves:

- 50, 100 m dans chaque style
- 100m 4 nages et 200 m 4 nages
- Relais 6 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages
- Relais 10 x 25 m nage libre.

Programme :

1ère réunion Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30	2ème réunion 1er départ : 14h00
4x50 4nages 100 papillon 50 dos 100 brasse 50 nage libre 200 4nages	6x50 nage libre 50 papillon 100 dos 50 brasse 100 nage libre 100 4 nages 10x25 nage libre

Classement:

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de majoration moyen calculé à partir des records mondiaux de la catégorie d'âge (50 et 100 m dans chaque spécialité) comparés au record du monde de la catégorie CI (bassin de 25 m) à la date du 31 mai de la saison précédente.

Les points des relais seront calculés ainsi et plafonnés à 2000 points

- **6x50 m nage libre :**

  Cotation du 200 m brasse dames X moyenne des coefficients des relayeurs .Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table relais dames, pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- **4 x 50 4 m nages :**

  Cotation du 200 m papillon messieurs X moyenne des coefficients des relayeurs. Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table relais dames; pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- **10x25 m nage libre :**

  Cotation du 200 m nage libre messieurs X moyenne des coefficients des relayeurs. Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table relais, pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

Les points des individuels seront calculés ainsi et plafonnés à 1500 points: cotation de l'épreuve multipliée par le coefficient du nageur dans la table individuelle.

Exemple : 100m papillon pour une nageuse, cotation du 100m papillon dames multipliée par le coefficient dans la table individuelle dames. Pour un nageur, cotation du 100 m papillon messieurs multipliée parle coefficient dans la table individuelle messieurs.

Ces coefficients sont appliqués aux dames pour leur participation aux relais.

Pour les messieurs, les coefficients appliqués restent les mêmes que pour les épreuves individuelles

Récompenses :

Il n'y a pas de récompense individuelle.

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées

Formalité d'engagement

Les engagements devront parvenir à l'organisateur au plus tard le 21 novembre 2007. au format PCE et au format Excel (téléchargeable sur le site régional) par disquette ou par courrier électronique. Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier devant être envoyé simultanément.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Droits d'engagement:

Les droits d'engagement sont fixés à 100 euros par équipe. (remise de 50 euros si participation)

Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile de France		160
	Date à définir	25m
	Envoi des engagements :	

Date de la compétition

Date à définir

Equipement

Bassin de 25 mètres

Catégories d'âges

Epreuves individuelles

C1	25 à 29 ans	1984 / 1980
C2	30 à 34 ans	1979 / 1975
C3	35 à 39 ans	1974 / 1970
C4	40 à 44 ans	1969 / 1965
C5	45 à 49 ans	1964 / 1960
C6	50 à 54 ans	1959 / 1955
C7	55 à 59 ans	1954 / 1950
C8	60 à 64 ans	1949 / 1945

C9	65 à 69 ans	1944 / 1940
C10	70 à 74 ans	1939 / 1935
C11	75 à 79 ans	1934 / 1930
C12	80 à 84 ans	1929 / 1925
C13	85 à 89 ans	1924 / 1920
C14	90 à 94 ans	1919 / 1915
C15	95 et après	1914 et avant

Epreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 4 épreuves individuelles et aux relais. Eventuellement en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Programme

1ère réunion SAMEDI Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30	2ème réunion DIMANCHE Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30
200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs Pause de 30 minutes 100 Dos Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et mixte	400 Nage Libre Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Dos Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et mixte Pause de 30 minutes 200 Dos Messieurs et Dames 50 Nage Libre Messieurs et Dames 100 Brasse Messieurs et Dames 10x50 Nage Libre Mixte toutes catégories

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

Modalités d'engagements

Ils devront parvenir au C.I.F. pour le …….. impérativement

- Sur disquette accompagnée de leur bordereau papier et les relais sur fiches spécifiques.
- Par Internet avec le fichier informatique joint, un bordereau papier sera transmis au CIF par courrier et servira de justificatif.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Une start-list paraîtra sur le site du CIF 8 jours avant la compétition.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise, les forfaits non déclarés avant le ……. ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise au C.I.F.

Droits d'engagements :

Individuel	15 €	remise de 50% = 7,50 €
Relais	22 €	remise de 50% = 11 €

Engagements au bord du bassin

Le jour de la compétition, ils seront acceptés dans la mesure des places disponibles suite aux forfaits, et **réservés aux nageurs ne figurant pas sur le programme**.

Ils devront présenter leur licence en cours et s'acquitter du droit d'engagement d'un montant de 35 euros (chèque ou espèce). Un reçu de paiement sera remis

Récompenses :

Classement individuel :	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
Classement relais :	Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.
Pour le 10x50 Nage Libre Mixte	Une médaille aux trois premiers relais.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France.

Championnats d'été open des Maîtres d'Ile de France		170
30 et 31 mai 2009		50m
Envoi des engagements : 19 mai 2009		

Date de la compétition

30 et 31 mai 2009

Equipement

Bassin de 50 mètres

Catégories d'âges

Epreuves individuelles

C1	25 à 29 ans	1984 / 1980
C2	30 à 34 ans	1979 / 1975
C3	35 à 39 ans	1974 / 1970
C4	40 à 44 ans	1969 / 1965
C5	45 à 49 ans	1964 / 1960
C6	50 à 54 ans	1959 / 1955
C7	55 à 59 ans	1954 / 1950
C8	60 à 64 ans	1949 / 1945

C9	65 à 69 ans	1944 / 1940
C10	70 à 74 ans	1939 / 1935
C11	75 à 79 ans	1934 / 1930
C12	80 à 84 ans	1929 / 1925
C13	85 à 89 ans	1924 / 1920
C14	90 à 94 ans	1919 / 1915
C15	95 et après	1914 et avant

Epreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Règlement sportif

Conformément aux règlements de la F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Eventuellement, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Programme

1ère réunion SAMEDI Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30	2ème réunion DIMANCHE Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30
400 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs Pause de 30 minutes 50 Dos Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et mixte	100 Nage Libre Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Brasse Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et mixte Pause de 30 minutes 400 4 Nages Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 Brasse Messieurs et Dames 100 Dos Messieurs et Dames 10x50 Nage Libre Mixte toutes catégories

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

Modalités d'engagements

Ils devront parvenir au C.I.F. pour le 19 mai 2009

- Par Internet au format PCE à engagements@cif-natation.fr

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Une start-list paraîtra sur le site du CIF 5 jours avant la compétition. Forfaits impératifs le mercredi avant la compétition.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise ; les forfaits non déclarés avant le …….. ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits resteront acquis au C.I.F.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France.

Droits d'engagements :

Individuel	15 €	remise de 50% = 7,50 €
Relais	22 €	remise de 50% = 11 €

Les engagements au bord du bassin, le jour de la compétition, seront acceptés dans la mesure des places disponibles,et **réservés aux nageurs ne figurant pas sur le programme**. Le droit d'engagement, d'un montant de 35 €, sera réglé impérativement sur place par chèque à l'ordre du C.I.F. Un reçu de paiement sera remis.

Récompenses

Classement individuel :	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
Classement relais :	Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.
Pour le 10x50 Nage Libre Mixte	Une médaille aux trois premiers relais.